

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/01/28-06-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 28 janvier 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 16 décembre 2019 et du 23 janvier 2020 portant sur l'objet de la présente délibération,

DECIDE :

OBJET : Diplômes en partenariat à l'international

Le Conseil d'administration approuve le renouvellement des diplômes en partenariat à l'international tels qu'annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 28 janvier 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

